



États financiers

31 décembre 2023

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1-2
État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres d'Imagine Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Imagine Canada (*l'organisme*), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Imagine Canada au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

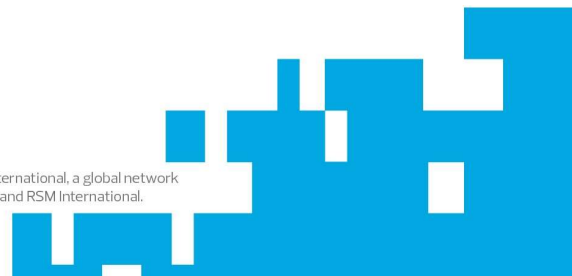
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RSM Canada LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
9 mai 2024
Toronto (Ontario)

État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Produits		
Revenus gagnés	2 459 949 \$	2 352 224 \$
Apports grevés d'affectations (note 4)	1 769 271	1 241 406
Apports non grevés d'affectations	511 086	571 593
Droits d'adhésion	316 868	345 505
Autres	75 980	57 706
	<u>5 133 154</u>	<u>4 563 704</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	3 393 811	2 788 491
Honoraires de consultation et professionnels	558 382	461 354
Technologie de l'information et frais de bureau	422 605	366 242
Amortissement des immobilisations	372 915	291 890
Charges locatives	237 468	226 704
Événements, réunions et déplacements	219 295	151 320
Publicité, promotion et imprimerie	110 833	58 196
Frais bancaires et intérêts	40 110	40 115
Autres	4 929	2 413
	<u>5 360 348</u>	<u>4 386 725</u>
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(277 194)	176 979
Actif à l'ouverture	311 445	134 466
Actif à la clôture	84 251 \$	311 445 \$

État de la situation financière

31 décembre	2023	2022
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 864 106 \$	1 507 642 \$
Débiteurs	91 229	76 094
Charges payées d'avance	70 049	61 549
	<u>2 025 384</u>	<u>1 645 285</u>
Logiciels (note 3)	1 080 557	1 013 887
Mobilier et matériel (note 3)	98 115	120 733
	<u>3 204 056 \$</u>	<u>2 779 905 \$</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	232 725 \$	313 091 \$
Effet à payer	-	75 000
Produits reportés	1 521 887	1 93 739
Apports reportés (note 4)	1 365 193	686 630
	<u>3 119 805</u>	<u>2 468 460</u>
Actif net	<u>84 251</u>	<u>311 445</u>
	<u>3 204 056 \$</u>	<u>2 779 905 \$</u>

Engagements (note 5)

Au nom du conseil,

_____ Administrateur _____ Administrateur

État des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

2023

2022

Augmentation (diminution) de la trésorerie

Activités de fonctionnement

(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(227 194) \$	176 979 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	372 915	291 890
	<u>145 721</u>	<u>468 869</u>

Variation des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement :

Débiteurs	(15 135)	(35 309)
Frais payés d'avance	(8 500)	16 030
Créditeurs et charges à payer	(80 366)	44 907
Produits reportés	128 148	25 720
Apports reportés	678 563	(225 383)
	<u>702 710</u>	<u>(174 035)</u>

848 431 294 834

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations	(416 967)	(458,285)
-------------------------------	-----------	-----------

Activités de financement

Avance sur l'effet à payer	(75 000)	(125,000)
----------------------------	----------	-----------

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie 356 464 (288 451)

Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture 1 507 642 1 796 093

Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture 1 864 106 \$ 1 507 642 \$

Notes complémentaires

31 décembre 2023

1. Nature des activités

Imagine Canada est un organisme de bienfaisance national dont la mission est de faire la promotion des organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada. Ses quatre grandes orientations sont de mobiliser les influenceurs du secteur, de repenser son discours, de donner le ton et de promouvoir l'excellence du secteur.

Imagine Canada a été constitué comme une société sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Imagine Canada est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) dont le numéro d'enregistrement est le 11921 8790 RR0001. Il n'est donc pas assujéti aux impôts sur les bénéfices et est autorisé à délivrer des reçus officiels de dons de bienfaisance à des fins fiscales.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été établis selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui présente les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables résumées ci-après.

Constatation des produits

Imagine Canada applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent des subventions et des dons. Les subventions sont constatées dans les comptes lorsqu'ils sont reçus, ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les dons sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus, étant donné que les promesses d'apport ne sont pas des créances juridiquement exécutoires. Les apports non grevés d'affectation sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont comptabilisés dans les comptes. Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont reportés lorsqu'ils sont comptabilisés dans les comptes et constatés à titre de produits pendant la période au cours de laquelle les affectations sont respectées.

Les revenus gagnés comprennent les cotisations, les abonnements, les commandites et les recettes publicitaires, qui sont constatés lorsque les services sont fournis ou lorsqu'ils sont gagnés, selon le cas. Les droits d'adhésion sont constatés sur la période d'affiliation correspondante.

Utilisation d'estimations

La direction fait des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les présents états financiers, et les montants réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations se rapportent principalement au temps consacré par le personnel à divers projets et à la constatation connexe des produits tirés de ces projets; au temps consacré par le personnel à la mise au point de logiciels; et à l'amortissement des immobilisations, qui est fondé sur leur durée de vie utile prévue.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et l'effet à payer, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût ou au coût amorti, déduction faite de toute provision pour moins-value.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes des comptes bancaires, des certificats de placement garanti encaissables et les fonds en caisse.

Apports reçus sous forme de biens et de services

Les bénévoles consacrent un nombre indéterminable d'heures par année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens ne sont également pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les coûts liés aux logiciels conçus sur mesure sont capitalisés pendant la période au cours de laquelle ils sont mis au point.

L'amortissement est comptabilisé suivant la méthode de l'amortissement linéaire selon l'estimation de la durée de vie utile des actifs, une fois mis en service, et se détaille comme suit :

Logiciels	5 ans
Mobilier	10 ans
Matériel	5 ans

3. Immobilisations

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	3 154 933 \$	2 074 376 \$	1 080 557 \$
Mobilier	131 242 \$	110 534 \$	20 708 \$
Matériel	178 069	100 662	77 407
	309 311 \$	211 196 \$	98 115 \$

Notes complémentaires

31 décembre 2023

3. Immobilisations (suite)

	2022	
	Coût	Valeur comptable nette
Logiciels	2 743 635 \$	1 013 887 \$
Mobilier	131 242 \$	34 427 \$
Matériel	172 401	86 306
	303 643 \$	120 733 \$

4. Apports reportés

Les apports reportés représentent les subventions – projets et les dons grevés d’affectations d’origine externe non gagnés. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde à l’ouverture	686 630 \$	912 013 \$
Montant comptabilisé dans les comptes au cours de l’exercice	2 447 834	1 016 023
Produits constatés au cours de l’exercice	(1 769 271)	(1 241 406)
Solde à la clôture	1 365 193 \$	686 630 \$

5. Engagements

Imagine Canada s’est engagé à louer ses bureaux de Toronto en vertu d’un contrat de location-exploitation qui vient à échéance le 31 janvier 2025. Les versements, y compris les frais d’exploitation et les impôts fonciers estimés, sont les suivants :

2024	215 000
2025	25 000
	240 000 \$

Notes complémentaires

31 décembre 2023

6. Gestion du risque financier

Imagine Canada est exposé au risque financier potentiellement important suivant lié à des opérations sur instruments financiers :

Risque de liquidité : Imagine Canada est exposé au risque d'éprouver des difficultés à respecter des obligations liées à ses passifs financiers. Le risque de liquidité est géré en prévoyant régulièrement les flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et en anticipant les activités d'investissement et de financement pour s'assurer que les liquidités disponibles sont suffisantes pour répondre aux besoins financiers actuels et prévisibles.

Imagine Canada n'est pas exposé à des risques de crédit ou de marché importants découlant de ses instruments financiers.